

LA FRANCE RÉPUBLICAINE

JOURNAL QUOTIDIEN

Directeur politique et rédacteur en chef : M. Eugène VÉRON

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
A LYON
3, place des Cordeliers, 3

ABONNEMENTS

PRIX	3 mois	6 mois	1 an
pour Lyon	10 fr.	20 fr.	40 fr.
— le départ. du Rhône	11	22	44
Hors du département	13	25	50
Etranger	15	30	60

Le port en sus.
Pour les abonnements, envoyer un bon sur la poste, ou un mandat à vue sur Lyon.

Lyon, 5 Novembre 1872

Nous reproduisons, ci-après, l'article de la *Gazette d'Augsbourg* que nous signalait hier le télégraphe, et que nous trouvons ce matin, sans commentaires d'aucune sorte, dans la *République française*.

C'est bien dans toute la force du terme un article à sensation. Les griefs des républicains contre le gouvernement de l'essai loyal, les si vives appréhensions que causent à la démocratie les projets de réformes électorales et constitutionnelles élaborés dans l'entourage de M. Thiers et soutenus avec persistance par les organes officiels de la présidence, y sont présentés et résumés avec une netteté remarquable, et soulignés avec une brutalité devant laquelle eût peut-être reculé une plume française.

Les appréciations du journal allemand ont une valeur intrinsèque indiscutable, et la *Gazette d'Augsbourg* passe à juste titre pour l'organe le plus accrédité du libéralisme allemand. Cependant, il ne nous plaît guère, nous devons le dire, qu'une feuille prussienne intervienne dans la politique française même pour formuler sur l'ensemble de notre situation un jugement conforme au nôtre, même pour mettre en relief les périls que, avant elle, nous avons plusieurs fois signalés.

Il nous est souvent arrivé de nous élever avec force contre l'abus que faisaient nos adversaires de ce qu'on est convenu d'appeler « l'argument prussien » ; nous prétendions et nous prétendons encore que toute nation, que tout parti même qui a quelque souci de sa dignité doit soigneusement repousser toute immixtion de l'étranger dans ses propres affaires. Nous ne nous ferons donc pas à notre tour une arme contre le gouvernement de l'article de la *Gazette d'Augsbourg*.

Ce que l'on pense et ce que l'on dit de nous en Prusse, nous n'en devons tenir aucun compte ; et rien ni dans nos actes ni dans nos paroles ne doit laisser supposer que nous subissons même indirectement la pression d'un ennemi détesté. Si libérale que puisse être la *Gazette d'Augsbourg*, elle n'en est pas et n'en est pas moins allemande avant tout. Si ses articles, si fondés qu'ils puissent être, sont plutôt déterminés, nous sommes en droit de le croire, par la mesure que lui cause la perspective des dangers qui nous menacent et qui seraient pour nous une cause d'affaiblissement, nous ne par la crainte de voir ajourner le triomphe de la cause démocratique.

Sous le bénéfice de ces réserves qu'il faut de notre devoir de stipuler, nous nous examinons si réellement la situation est aussi menaçante qu'on le prétend dans le Bismarck. C'est ce que nous nous proposons d'examiner dans la conclusion de laquelle nous arriverons à être suffisamment indiquée déjà par les avertissements que nous n'avons cessé de donner à l'opinion.

Puisse, du moins, M. Thiers s'arrêter pendant qu'il en est temps encore ; puisse la gauche se pénétrer de l'importance du rôle qu'elle est appelée à jouer dans la prochaine session !

Voici l'article de la *Gazette d'Augsbourg* :

Il n'est plus permis aux observateurs attentifs de la situation des questions constitutionnelles, dans l'entourage de M. Thiers, prononçant une question d'existence pour la République et par conséquent une importance européenne. Or, il faut bien se dire que, pour M. Thiers, comme pour les classes soi-disant dirigeantes, il y a plus une faute à commettre. M. Thiers prend le meilleur chemin pour aboutir à un conflit entre la restauration quasi-répub-

Feuilleton de la FRANCE RÉPUBLICAINE
1. — Commencé le 6 novembre 1872

LE DERNIER CRIMINEL

PAR OCTAVE FÉRÉ & EUGÈNE MORET

PREMIÈRE PARTIE

LA MORT DU JUSTE

LE MÉDECIN INCONNU

— Elle traversa ce que celle du Havre a traversé, elle a beau s'effectuer en partie en mer, et n'être que de courte durée, elle est désagréable au possible, et il est bien difficile que parti satisfait et dispos, on arrive la nuit à se sentir solide.

— Et si le 17 janvier de l'année 18... le hasard n'eût fait assister à l'arrivée du bateau, nous eussions ri sans doute, car c'est généralement ainsi que notre compassion se traduit par les souffrances de nos semblables. Les souffrances en désordre. La mer avait été terriblement mauvaise. L'ouragan s'était déchaîné sur le bateau du Havre à l'embouchure de l'Orne, secoué comme une coquille de noix, le frêle esquif n'avait avancé qu'en sautant contre les vagues et la pluie, luyoyant, et se balançant et se balançant la crête d'une vague sur l'autre au fond d'un abîme.

bléisme de la domination bourgeoise et le suffrage universel, c'est-à-dire la démocratie française, conflit destructeur et d'une portée incalculable dans ses conséquences à l'intérieur et au dehors.

D'après des informations puisées dans les régions du gouvernement, parmi les partisans de la monarchie, comme parmi ceux de la République démocratique, nous nous croyons autorisés à exprimer ces inquiétudes.

L'intention de M. Thiers est surtout d'organiser une grande manœuvre électorale.

La fusion des deux centres, qu'il s'efforce de réaliser, n'a pas d'autre but que d'abaisser aux yeux du pays l'autorité politique des républicains de l'Assemblée nationale. A l'aide du centre gauche, M. Thiers veut amener les anciens monarchistes, et principalement les orléanistes, à proclamer la République et à concourir à son organisation. Il veut se mettre à même de dire par là au pays que les anciens monarchistes sont les vrais républicains, les républicains convaincus par la nécessité, ceux à qui la nation doit accorder sa confiance ; l'intérêt de la France doit le conduire à prendre parmi ces hommes la majorité républicaine de l'Assemblée nationale ; au lieu de le président de la République, après avoir conféré avec M. Guizot, ne perd pas de vue les élections générales.

M. Thiers aura bientôt réuni deux milliards de francs ; il travaille sans relâche à hâter la fin effective de l'occupation allemande. Au moment de l'évacuation complète, sa popularité légitime et méritée aura atteint son plus haut degré, une puissance irrésistible. Evidemment M. Thiers n'attend que ce moment pour obtenir la dissolution de l'Assemblée de Versailles. Il proposera sa propre candidature aux élections générales ; il couvrira de sa popularité ses anciens amis de la monarchie bourgeoise, les hommes des doubles partis, et les présentera au pays comme les hommes d'état qui auront aidé le mieux dans sa double tâche de la libération du territoire et de la fondation de la République, et qui méritent le mieux, par conséquent, la reconnaissance de la nation.

Ainsi, il s'agit d'éterniser dans le gouvernement l'influence exclusive des académiciens, des grands industriels, des barons de la finance, et du clergé allié à toute la haute bourgeoisie. C'est à l'usage de cette bourgeoisie que M. Thiers compte organiser la République, après avoir obtenu la majorité voulue.

Toute l'agitation que l'on fait autour des questions constitutionnelles, toutes ces intrigues et tous ces projets ne sont qu'une manœuvre électorale de MM. Guizot et Thiers, dirigée contre la République démocratique. Elle a pour but, encore une fois, de confisquer l'initiative légitime, et de faire de nos élections des élections qui seraient épurées, ont conquis sur la masse des électeurs, et de l'escamoter au profit des exploités de la domination exclusive de la bourgeoisie. On ne voit pas ce qu'y gagnera la République ; mais la démocratie française a évidemment tout à y perdre.

Mais on peut affirmer, dès à présent, que la gauche de l'Assemblée de Versailles ne se prêterait point à ce jeu. Le suffrage universel est devenu méfiant. Les élections seront d'autant plus radicales que les électeurs auront mieux compris l'intention de la portée du plan de M. Thiers. Pour que le suffrage universel que l'on ne peut plus méconnaître, M. Thiers serait forcé d'imposer, à l'aide d'un mensonge, les anciens monarchistes comme candidats officiels, après avoir toujours respecté la sincérité du suffrage universel. Ce serait entortiller les déchéances sociales de la nation ; et c'est ainsi que M. Guizot a amené déjà le 24 février 1848, et que M. Thiers lui-même a rendu le 10x-Décembre possible.

celle de grandes vertus qui sont les garanties de l'existence des grands peuples ; c'est à vous à en donner l'exemple à la nation.

« Vous n'avez pour cela qu'à faire votre devoir, tel que le traquent les règlements qui vous régissent et l'honneur militaire. Le devoir est facile dans l'armée, parce qu'il est défini et ne se discute pas.

« Placés au-dessus des partis, vous devez rester étrangers aux passions mesquines qui les divisent et agitent le pays.

« Vous êtes les soldats de la France, la sauvegarde de sa sécurité, l'instrument de sa gloire et de sa grandeur.

« Vous servez le gouvernement avec une abnégation complète, un dévouement absolu ; vous resterez les défenseurs de l'ordre intérieur ; et si nos armes, malheureuses mais non abaissées par sa dernière guerre, avaient à nous faire respecter au dehors, j'ai la certitude que le 7^e corps, partageant la confiance de son chef, saurait justifier les espérances du pays et porter haut le drapeau de la France.

« Au quartier général, à Tours, le 1^{er} novembre 1872.

« Le général commandant en chef le 7^e corps d'armée,

Signé : CHANZY.

L'affaire Ducrot ayant pris des proportions inattendues, le conseil des ministres s'occupera dans sa prochaine réunion de l'ordre du jour de ce général, que, dans nos régions officielles, on s'accorde à trouver très-regrettable.

Par contre, nous apprenons que, contrairement à ce qu'on prétend certains journaux, aucune observation n'a été présentée à M. d'Arnim à ce propos.

(*Avenir national*.)

M. le général Biliot a adressé une circulaire aux électeurs de la Corrèze. Il leur rend compte de l'accomplissement de son mandat. Après avoir dit pourquoi les anciens partis monarchiques sont réduits à une impuissance absolue, l'honorable général parle de la République en ces termes :

Reste la République, notre ancre de salut, notre unique espérance.

Elle existe de fait, elle existe de droit et n'a pas besoin d'être proclamée pour être légitime, car elle est l'unique formule qui sauvegarde dans son intégrité la souveraineté de la nation, et résulte de plein droit de l'absence matérielle et légale de toute monarchie.

Touto tentative pour renverser la République, alors qu'aucune injonction expresse et formelle ne se trouve à cet égard dans les cahiers de vos représentants, serait, d'où qu'elle vint, une usurpation manifeste, et ne pourrait nous conduire qu'à des révolutions nouvelles, c'est-à-dire aux abîmes.

Plusieurs de vous m'ont demandé quelle est ma foi en ce qui concerne et n'en comprends qu'un seul, le fait.

Elle a pour base les principes proclamés en 89 par notre grande Constituante, confirmés et garantis par la constitution de 1848.

Plus loin, le général ajoute :

Cette République n'a pas besoin d'épithète, mais si vous en voulez une, je l'appellerai comme mon honorable collègue l'année dernière :

La République conservatrice et progressive, ou plus simplement encore la République française.

NOUVELLES POLITIQUES

La commission d'enquête de nos arsenaux, à la suite des discours de M. Audiffert-Pasquier, a constaté qu'il y avait là un matériel inutile, évalué à cinquante millions et dont l'entretien coûtait très-cher. Elle conclut à ce qu'on le mette en vente.

Voici l'ordre du jour que le général Chanzy vient d'adresser aux troupes du 7^e corps en prenant son commandement :

« Officiers, sous-officiers et soldats du 7^e corps d'armée !

« Appelé à l'honneur de vous commander et de concourir, en formant le 7^e corps d'armée, à l'organisation nouvelle que le gouvernement de la République donne à l'armée, je compte, pour m'aider à remplir ma tâche, sur votre patriotisme, votre obéissance et votre discipline.

« La France qui a su résister aux vides épreuves qu'elle vient de subir, confiante dans sa valeur, entend ne pas déchoir du rang qu'elle a su conquérir dans ce monde, continuant le grand rôle que la Providence lui a assigné, et assurant son avenir. Elle a besoin pour

neurait place de la Belle-Croix, à l'angle des rues de l'Odéon et Notre-Dame, sur l'emplacement même de la maison où naquit le poète Malherbe. Il se dirigea aussitôt de ce côté et rencontra porte close, se promena par la ville et revint pour l'heure dite.

Il prit place à table au milieu d'une vingtaine de convives affamés, et fit peu d'honneur au repas et à la conversation générale qui s'établit aussitôt. Cependant si le menu n'était pas des plus variés et la cuisine de premier choix, la discussion se produisit dans l'ordre le plus élevé.

On traitait, *ex professo*, des questions d'art et de littérature. Se peut-il ainsi que le cidre bas-normand enflammât les esprits ! Les voyageurs de commerce, indécis dans leurs conclusions, ne désagréaient pas d'accorder quelques applaudissements aux chroniqueurs et feuilletonistes en vogue. Mais plusieurs étudiants de l'École de droit, quoique formant une infime minorité, se groupèrent instantanément pour détruire le drapeau de la saine littérature menacé dans sa gloire et dans son avenir.

Ce débat oratoire donna naissance à de merveilleuses improvisations, qui remuèrent tous les cœurs et chauffèrent toutes les têtes. On applaudit, on cria : bis, on versa le cidre à plein verre, on cassa les cruchons, on porta des toast généraux aux vieux soldats du romanisme, et, à l'unanimité, il fut déclaré que la littérature d'aujourd'hui, tombée dans le marasme, barbotait dans la fange, et que de tous les littérateurs contemporains, le plus fort n'était encore qu'un crétin.

Notes hors sujet, se leva de table, se fit servir un café sur son petit gréjard, au coin de la cheminée et alluma un cigare.

Heureuse jeunesse, pensait-il, et tout en fumant se mit à prendre attention à la verve des auteurs qui se succédaient, ne mêlant pas un mot aux notes criardes des lèvres inexpérimentées et se contentant, à part lui,

Suppression des conseils d'arrondissement, remplacés par des conseils cantonnaux.

Nous nous voyons enfin ce dernier venu, comme œuvre d'apaisement et de conciliation ; amnistie complète pour tous les délits politiques.

Ont signé :

Justin, Edouard, président ; Bougenot, secrétaire ; Coquegniot, Naudin, Chauvelot.

M. le lieutenant colonel Fabre, dont il est tant question à propos de l'incident de La Fère, a été envoyé en Algérie avec une mission.

Est-ce une faveur ? est-ce une disgrâce ? demande l'*Avenir national*. C'est ce que personne ne sait encore et ce qu'on semble ignorer, même dans les régions officielles.

Nous estimons que cet incident a trop passionné l'opinion publique pour qu'il soit possible de le terminer ainsi, et nous demandons que le gouvernement s'explique catégoriquement à ce sujet dans le *Journal officiel*. Le fait même d'avoir éloigné M. Fabre rend cette explication plus nécessaire. Il est vrai que cette explication ne saurait être donnée sans compromettre M. le ministre de la guerre, qui s'est toujours opposé à toute enquête.

Dans notre article d'hier sur l'incident de La Fère, on a vu que les premiers renseignements des *Tablettes d'un spectateur* ont été puisés dans une lettre émanée d'un officier qui assistait au banquet. Cette lettre, écrite le lendemain de la réunion et qui raconte l'épisode dans ses détails, a été écrite sous l'impression directe de ce qui s'est passé.

C'est ce document, dont on ne peut suspecter la sincérité, qui peut seul jeter un jour complet sur l'affaire. Pourquoi ne le publierait-on pas ? C'est ce que réclament tous les journaux non intéressés à ce que l'incident ne soit pas étouffé.

Dans tous les cas, si des éclaircissements suffisants ne sont pas donnés et si la question n'est pas complètement élucidée avant la fin de la semaine, une interpellation se produira à la Chambre dès l'ouverture de la session, et il faudra bien alors que M. de Cissey s'explique et que la lumière se fasse.

Dimanche passé on a inauguré à Paris, dans le premier arrondissement, la première école libre et laïque fondée par l'initiative privée : cent dix-sept adhérents en deux mois ont réuni une somme de 10,000 francs, trouvé un local et organisé l'école qui peut contenir cent élèves et qui, dès son ouverture, on compte soixante-quatorze.

La séance d'inauguration a été brillante. M. le préfet de la Seine, M. le maire de Paris, M. Retz, et M. Meline, représentant nouvellement élu des Vosges.

La Société fondatrice compte poursuivre sa marche en fondant des écoles primaires et des écoles de second degré dans tous les arrondissements de Paris.

M. Jules Simon, ministre des cultes, a adressé ces jours derniers, aux évêques de France, une lettre-circulaire enjoignant aux prélats de prendre les mesures nécessaires pour que des prières publiques soient dites dans toutes les églises de chaque diocèse, le premier dimanche qui suivra la rentrée de l'Assemblée nationale.

Une telle circulaire signée par un philosophe libre-penseur n'est-elle pas un signe des temps ?

M. Dupanloup s'est hâté de lancer une lettre pastorale à ce propos. C'est un réquisitoire imputoyable contre tous les hommes qui ne croient pas aux miracles de Lourdes et aux apparitions de la Salette. Voici un échantillon de la prose épiscopale :

De même, qu'après les grands orages qui ébranlent le monde, dit M. Dupanloup, on voit apparaître sur la face de la terre des reptiles inconnus et des bêtes mélangées, cachées jusque-là dans les entrailles du globe, de même nous voyons périodiquement, après chaque tempête sociale éclose et surgir parmi nous une génération singulière d'hommes nouveaux qui, tout à coup, couvrent le sol ; pygmées étranges et violents pour qui rien n'est sacré.

Quelle charité évangélique ! Tous ceux qui ne partagent pas la foi de M. Dupanloup sont des reptiles, des bêtes mélangées.

L'immense majorité des citoyens ayant rompu avec la superstition, il faut convenir que la société française est une jolie société.

On accuse M. Thiers de nourrir des projets hostiles contre le suffrage universel.

Cette crainte s'est fait jour dans une adresse du Conseil d'arrondissement de Beaune au président de la République.

Après les félicitations d'usage, les conseillers s'expriment ainsi :

Vous avez parfaitement compris le sentiment et la volonté de l'opinion publique en général, et celle de notre arrondissement en particulier ; cependant, il reste un point obscur ; un indice plus ou moins fondé nous fait craindre que les ennemis de la République ne veuillent porter atteinte à la souveraineté nationale, en apportant des restrictions au droit de suffrage ; rassurez-nous et affirmez de nouveau que le suffrage universel vous trouvera toujours parmi ses plus ardents défenseurs.

M. Thiers comprendra-t-il l'avertissement et refusera-t-il de s'enrôler parmi les ennemis de la République dénoncés par les conseillers de l'arrondissement de Beaune ?

L'adresse se termine par les vœux suivants qui sont l'expression générale de la pensée des départements :

Déstitution immédiate de tous les fonctionnaires hostiles au gouvernement actuel ;

Institution gratuite, obligatoire et laïque ;

Séparation de l'Église et de l'État ;

Dissolution de l'Assemblée nationale ;

bois qui flambait dans l'âtre et lentement se consumait, la fumée de son cigare s'échappant par instants de ses lèvres entr'ouvertes et l'enveloppant d'un nuage épais, une ride venait quelquefois tordre sa bouche, et son œil attentif se relevait comme pour suivre une pensée qui prenait son vol bien au-delà de l'étroite pièce où il était isolé.

A voir cet homme si jeune encore et déjà fatigué, on eût dit un voyageur revenant de fournir une longue course, et reposant son corps endolori, ou plutôt un des échappés de la grande mêlée humaine brisée, blessé, mutilé peut-être, et se retirant à l'écart pour se remettre une heure des lassitudes de la lutte. Ambitieux ou affamé !... Ambitieux de gloire ou affamé de science, tombant épuisé et délaissé avant la fin de la route.

En ce moment la porte de la pièce s'ouvrit précipitamment, et un homme ayant l'apparence d'un domestique de grande maison demanda vivement si l'on avait vu le docteur Hugonet.

« La réponse négative qui lui fut faite, cet homme parut vivement contrarié.

— Comment faire ? dit-il, où le trouver ? Je suis passé dans plus de dix maisons où il va habituellement, et on ne l'a vu nulle part.

— Mais chez lui ?

— Je n'ai rencontré personne.

— C'est comme moi, pensa notre inconnu, qui, avant l'heure de son dîner, avait été frappé à cette même porte, et, comme on s'en souvient, n'avait pas été plus heureux.

Le docteur Hugonet a été appelé ce matin à Dives, dit un étudiant qui entra, il ne sera probablement de retour que demain.

— Comment faire alors ? Comment faire ? reprit le domestique visiblement désespéré, le docteur Vuaille n'est pas non plus à Caen, le docteur Tardif est malade et au lit, monsieur ne veut pas entendre parler du docteur Longuet, madame ne peut pas souffrir le docteur Auray, nous allons donc crever comme un

M. Dupanloup conclut en réclamant un *sauveur*.

Saluez, monsieur le comte de Chambord.

Nous apprenons, dit le *Sicéle*, que, dans le cours de cette semaine, le gouvernement français doit effectuer, entre les mains du gouvernement allemand, un nouveau versement de 200 millions sur le montant de l'indemnité de guerre.

Le gouvernement se propose de compléter, d'ici à la fin de l'année, le versement des trois premiers milliards. Il existe en outre dans les caisses du Trésor environ 600 millions sur le quatrième milliard.

La République de Gard a recueilli les informations suivantes sur les troubles de Besseges :

Depuis quelques jours les esprits étaient surexcités ; on se plaignait des exigences de l'octroi ; dans les conversations de certains individus, il n'était question de rien moins que de s'opposer énergiquement au paiement des droits.

Hier soir, jour de fête, un groupe de cent cinquante individus environ dont plusieurs manifestaient une grande exaltation, se dirigèrent vers le bureau de l'octroi avec l'intention avouée de le dévaster.

Ces malheureux avaient compté sans la force armée. Deux gendarmes veillaient à la garde du bureau de l'octroi. Ils résistèrent au premier choc des assaillants avec le concours des postes, et furent fort maltraités ; deux de leurs camarades, parvinrent, paraît-il, à les rejoindre et à leur prêter assistance. On fit plouffer sur eux une grêle de pierres ; alors dans l'intérêt de leur défense, et voyant leur vie sérieusement menacée, ils furent obligés de faire usage de leurs armes.

Dans cette lutte deux des agresseurs ont été tués et un autre grièvement blessé. L'un des gendarmes qui gardaient le bureau de l'octroi est blessé gravement aussi.

L'emploi des armes à feu, quelque regrettable qu'ait été la nécessité d'y recourir, a eu pour effet de dégager complètement le bureau d'octroi. Les autorités locales, et M. le sous-préfet d'Alais, accourus sur le théâtre de la lutte, eurent pendant de demander des secours à Nîmes et à Alais, et en attendant leur arrivée, firent tous leurs efforts pour maintenir l'ordre et le calme au sein de la population.

On savait, ce matin, à Nîmes, qu'à dater de quatre heures du matin le calme était complètement rétabli à Besseges.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, plusieurs brigades de gendarmerie, 3 compagnies du 99^e, détachées à Alais, et un bataillon du 10^e régiment de ligne, sont en route.

Le maire de Constantine, M. Brunache, vient de donner sa démission. Le Conseil municipal suivra, dit-on, le maire dans sa retraite.

Où en sommes-nous ?

Au moment où la Chambre va se réunir, il nous paraît utile de préciser la situation présente, de résumer aussi nettement qu'il nous sera possible les dangers que nous fait courir la politique équivoque du gouvernement de la République sans les républicains et de chercher qu'elle devra être l'attitude des républicains en face des difficultés qu'il est dès maintenant facile de prévoir.

La situation présente se résume en un mot : la France est dévoyée par l'entêtement du gouvernement à se tenir en dehors du droit. Les inquiétudes et les dangers qui pèsent sur l'avenir ne se dissipent pas avant qu'il se décide à y rentrer.

Nous demandons pardon à nos lecteurs de leur répéter sans cesse la même chose ; mais tant que les principes élémentaires de la politique républicaine seront ouvertement violés, nous serons obligés de rappeler quels sont ces principes. Ce journal n'a pas été fondé pour autre chose, et

chien sans que personne ne nous porte secours. Notre inconnu s'était levé.

— Il y a quelqu'un à la mort dans la ville ? dit-il.

— Mon maître, monsieur, dit le domestique qui s'adressa au jeune homme sa casquette à la main, mon maître, M. de Fraticrès qui est sérieusement malade et qui donne de grandes craintes pour cette nuit.

— Menez-moi à lui, mon ami, dit l'inconnu, je suis médecin.

— Vous êtes médecin, s'écria le domestique, oh ! alors venez vite, monsieur, venez vite ! Ce n'est, du reste, qu'à deux pas, au bas de la rue. Nous en avons pour trois minutes.

— Je vous suis, dit le jeune homme qui, ayant jeté son cigare, prit son chapeau et son manteau.

Caen est une grande ville aux rues larges, aux places désertes, aux ruelles tortueuses, aux montées arides, aux maisons froissées, sombres, d'aspect triste ; vieille ville bâtie sur des débris d'un passé de quinze siècles et qui, assoupie dans ses longues modorées, n'est réveillée de la torpeur qui pèse sur elle que par le bruit mystérieux des mille cloches de ses églises, de ses couvents et de ses moastères.

A dix heures, à Caen, les lumières des maisons étaient éteintes, et les piétons rares. Les deux hommes marchèrent bon pas, descendirent la rue Impériale, tournèrent à gauche et s'arrêtèrent en face d'un vieil hôtel du tant de Pépoque de Guillaume le Conquérant, qui, durant son séjour à Caen, fit bâtir des églises, des abbayes et tout un quartier.

A quelques pas plus loin se dressaient dans la nuit les deux tours de l'abbaye de Saint-Etienne, séparées par un magnifique portail d'un aspect sévère et magistral.

Quant à l'hôtel, dépourvu d'ornements d'architecture et n'offrant en sa façade une tour carrée à toit de pierre et à arcatures cintrées, semblait dans une haute muraille noire par le temps et percée de fenêtres ogives et à

celle de grandes vertus qui sont les garanties de l'existence des grands peuples ; c'est à vous à en donner l'exemple à la nation.

« Vous n'avez pour cela qu'à faire votre devoir, tel que le traquent les règlements qui vous régissent et l'honneur militaire. Le devoir est facile dans l'armée, parce qu'il est défini et ne se discute pas.

« Placés au-dessus des partis, vous devez rester étrangers aux passions mesquines qui les divisent et agitent le pays.

« Vous êtes les soldats de la France, la sauvegarde de sa sécurité, l'instrument de sa gloire et de sa grandeur.

« Vous servez le gouvernement avec une abnégation complète, un dévouement absolu ; vous resterez les défenseurs de l'ordre intérieur ; et si nos armes, malheureuses mais non abaissées par sa dernière guerre, avaient à nous faire respecter au dehors, j'ai la certitude que le 7^e corps, partageant la confiance de son chef, saurait justifier les espérances du pays et porter haut le drapeau de la France.

« Au quartier général, à Tours, le 1^{er} novembre 1872.

« Le général commandant en chef le 7^e corps d'armée,

Signé : CHANZY.

L'affaire Ducrot ayant pris des proportions inattendues, le conseil des ministres s'occupera dans sa prochaine réunion de l'ordre du jour de ce général, que, dans nos régions officielles, on s'accorde à trouver très-regrettable.

Par contre, nous apprenons que, contrairement à ce qu'on prétend certains journaux, aucune observation n'a été présentée à M. d'Arnim à ce propos.

(*Avenir national*.)

M. le général Biliot a adressé une circulaire aux électeurs de la Corrèze. Il leur rend compte de l'accomplissement de son mandat. Après avoir dit pourquoi les anciens partis monarchiques sont réduits à une impuissance absolue, l'honorable général parle de la République en ces termes :

Reste la République, notre ancre de salut, notre unique espérance.

Elle existe de fait, elle existe de droit et n'a pas besoin d'être proclamée pour être légitime, car elle est l'unique formule qui sauvegarde dans son intégrité la souveraineté de la nation, et résulte de plein droit de l'absence matérielle et légale de toute monarchie.

Touto tentative pour renverser la République, alors qu'aucune injonction expresse et formelle ne se trouve à cet égard dans les cahiers de vos représentants, serait, d'où qu'elle vint, une usurpation manifeste, et ne pourrait nous conduire qu'à des révolutions nouvelles, c'est-à-dire aux abîmes.

Plusieurs de vous m'ont demandé quelle est ma foi en ce qui concerne et n'en comprends qu'un seul, le fait.

Elle a pour base les principes proclamés en 89 par notre grande Constituante, confirmés et garantis par la constitution de 1848.

Plus loin, le général ajoute :

Cette République n'a pas besoin d'épithète, mais si vous en voulez une, je l'appellerai comme mon honorable collègue l'année dernière :

La République conservatrice et progressive, ou plus simplement encore la République française.

Dimanche passé on a inauguré à Paris, dans le premier arrondissement, la première école libre et laïque fondée par l'initiative privée : cent dix-sept adhérents en deux mois ont réuni une somme de 10,000 francs, trouvé un local et organisé l'école qui peut contenir cent élèves et qui, dès son ouverture, on compte soixante-quatorze.

La séance d'inauguration a été brillante. M. le préfet de la Seine, M. le maire de Paris, M. Retz, et M. Meline, représentant nouvellement élu des Vosges.

La Société fondatrice compte poursuivre sa marche en fondant des écoles primaires et des écoles de second degré dans tous les arrondissements de Paris.

M. Jules Simon, ministre des cultes, a adressé ces jours derniers, aux évêques de France, une lettre-circulaire enjoignant aux prélats de prendre les mesures nécessaires pour que des prières publiques soient dites dans toutes les églises de chaque diocèse, le premier dimanche qui suivra la rentrée de l'Assemblée nationale.

Une telle circulaire signée par un philosophe libre-penseur n'est-elle pas un signe des temps ?

M. Dupanloup s'est hâté de lancer une lettre pastorale à ce propos. C'est un réquisitoire imputoyable contre tous les hommes qui ne croient pas aux miracles de Lourdes et aux apparitions de la Salette. Voici un échantillon de la prose épiscopale :

De même, qu'après les grands orages qui ébranlent le monde, dit M. Dupanloup, on voit apparaître sur la face de la terre des reptiles inconnus et des bêtes mélangées, cachées jusque-là dans les entrailles du globe, de même nous voyons périodiquement, après chaque tempête sociale éclose et surgir parmi nous une génération singulière d'hommes nouveaux qui, tout à coup, couvrent le sol ; pygmées étranges et violents pour qui rien n'est sacré.

Quelle charité évangélique ! Tous ceux qui ne partagent pas la foi de M. Dupanloup sont des reptiles, des bêtes mélangées.

L'immense majorité des citoyens ayant rompu avec la superstition, il faut convenir que la société française est une jolie société.

On accuse M. Thiers de nourrir des projets hostiles contre le suffrage universel.

Cette crainte s'est fait jour dans une adresse du Conseil d'arrondissement de Beaune au président de la République.

Après les félicitations d'usage, les conseillers s'expriment ainsi :

Vous avez parfaitement compris le sentiment et la volonté de l'opinion publique en général, et celle de notre arrondissement en particulier ; cependant, il reste un point obscur ; un indice plus ou moins fondé nous fait craindre que les ennemis de la République ne veuillent porter atteinte à la souveraineté nationale, en apportant des restrictions au droit de suffrage ; rassurez-nous et affirmez de nouveau que le suffrage universel vous trouvera toujours parmi ses plus ardents défenseurs.

M. Thiers comprendra-t-il l'avertissement et refusera-t-il de s'enrôler parmi les ennemis de la République dénoncés par les conseillers de l'arrondissement de Beaune ?

L'adresse se termine par les vœux suivants qui sont l'expression générale de la pensée des départements :

Déstitution immédiate de tous les fonctionnaires hostiles au gouvernement actuel ;

Institution gratuite, obligatoire et laïque ;

Séparation de l'Église et de l'État ;

Dissolution de l'Assemblée nationale ;

bois qui flambait dans l'âtre et lentement se consumait, la fumée de son cigare s'échappant par instants de ses lèvres entr'ouvertes et l'enveloppant d'un nuage épais, une ride venait quelquefois tordre sa bouche, et son œil attentif se relevait comme pour suivre une pensée qui prenait son vol bien au-delà de l'étroite pièce où il était isolé.

A voir cet homme si jeune encore et déjà fatigué, on eût dit un voyageur revenant de fournir une longue course, et reposant son corps endolori, ou plutôt un des échappés de la grande mêlée humaine brisée, blessé, mutilé peut-être, et se retirant à l'écart pour se remettre une heure des lassitudes de la lutte. Ambitieux ou affamé !... Ambitieux de gloire ou affamé de science, tombant épuisé et délaissé avant la fin de la route.

En ce moment la porte de la pièce s'ouvrit précipitamment, et un homme ayant l'apparence d'un domestique de grande maison demanda vivement si l'on avait vu le docteur Hugonet.

« La réponse négative qui lui fut faite, cet homme parut vivement contrarié.

— Comment faire ? dit-il, où le trouver ? Je suis passé dans plus de dix maisons où il va habituellement, et on ne l'a vu nulle part.

— Mais chez lui ?

— Je n'ai rencontré personne.

— C'est comme moi, pensa notre inconnu, qui, avant l'heure de son dîner, avait été frappé à cette même porte, et, comme on s'en souvient, n'avait pas été plus heureux.

Le docteur Hugonet a été appelé ce matin à Dives, dit un étudiant qui entra, il ne sera probablement de retour que demain.

— Comment faire alors ? Comment faire ? reprit le domestique visiblement désespéré, le docteur Vuaille n'est pas non plus à Caen, le docteur Tardif est malade et au lit, monsieur ne veut pas entendre parler du docteur Longuet, madame ne peut pas souffrir le docteur Auray, nous allons donc crever comme un

chien sans que personne ne nous porte secours. Notre inconnu s'était levé.

— Il y a quelqu'un à la mort dans la ville ? dit-il.

— Mon maître, monsieur, dit le domestique qui s'adressa au jeune homme sa casquette à la main, mon maître, M. de Fraticrès qui est sérieusement malade et qui donne de grandes craintes pour cette nuit.

— Menez-moi à lui, mon ami, dit l'inconnu, je suis médecin.

— Vous êtes médecin, s'écria le domestique, oh ! alors venez vite, monsieur, venez vite ! Ce n'est, du reste, qu'à deux pas, au bas de la rue. Nous en avons pour trois minutes.

— Je vous suis, dit le jeune homme qui, ayant jeté son cigare, prit son chapeau et son manteau.

Caen est une grande ville aux rues larges, aux places désertes, aux ruelles tortueuses, aux montées arides, aux maisons froissées, sombres, d'aspect triste ; vieille ville bâtie sur des débris d'un passé de quinze siècles et qui, assoupie dans ses longues modorées, n'est réveillée de la torpeur qui pèse sur elle que par le bruit mystérieux des mille cloches de ses églises, de ses couvents et de ses moastères.

A dix heures, à Caen, les lumières des maisons étaient éteintes, et les piétons rares. Les deux hommes marchèrent bon pas, descendirent la rue Impériale, tournèrent à gauche et s'arrêtèrent en face d'un vieil hôtel du tant de Pépoque de Guillaume le Conquérant, qui, durant son séjour à Caen, fit bâtir des églises, des abbayes et tout un quartier.

A quelques pas plus loin se dressaient dans la nuit les deux tours de l'abbaye de Saint-Etienne, séparées par un magnifique portail d'un aspect sévère et magistral.

Quant à l'hôtel, dépourvu d'ornements d'architecture et n'offrant en sa façade une tour carrée à toit de pierre et à arcatures cintrées, semblait dans une haute muraille noire par le temps et percée de fenêtres ogives et à

celle de grandes vertus qui sont les garanties de l'existence des grands peuples ; c'est à vous à en donner l'exemple à la nation.

« Vous n'avez pour cela qu'à faire votre devoir, tel que le traquent les règlements qui vous régissent et l'honneur militaire. Le devoir est facile dans l'armée, parce qu'il est défini et ne se discute pas.

« Placés au-dessus des partis, vous devez rester étrangers aux passions mesquines qui les divisent et agitent le pays.

« Vous êtes les soldats de la France, la sauvegarde de sa sécurité, l'instrument de sa gloire et de sa grandeur.

« Vous servez le gouvernement avec une abnégation complète, un dévouement absolu ; vous resterez les défenseurs de l'ordre intérieur ; et si nos armes, malheureuses mais non abaissées par sa dernière guerre, avaient à nous faire respecter au dehors, j'ai la certitude que le 7^e corps, partageant la confiance de son chef, saurait justifier les espérances du pays et porter haut le drapeau de la France.

« Au quartier général, à Tours, le 1^{er} novembre 1872.

« Le général commandant en chef le 7^e corps d'armée,

Signé : CHANZY.

L'affaire Ducrot ayant pris des proportions inattendues, le conseil des ministres s'occupera dans sa prochaine réunion de l'ordre du jour de ce général, que, dans nos régions officielles, on s'accorde à trouver très-regrettable.

Par contre, nous apprenons que, contrairement à ce qu'on prétend certains journaux, aucune observation n'a été présentée à M. d'Arnim à ce propos.

(*Avenir national*.)

raison du temps nécessaire pour l'examen des rapports relatifs aux dépenses, la date du 10 novembre a été choisie... Le délégué du ministre des finances est parti par cette date.

Les escaliers des quais de la Saône sont transformés en autant d'urinoirs; aussi, les dames qui se rendent aux stations des Mouches ou qui en viennent ne peuvent-elles franchir ces escaliers sans prendre leurs jupes à deux mains.

Tout cet attirail belliqueux était renfermé dans une souppente, au domicile de Dufour. Ce dernier affirme qu'il ignorait l'existence de ces armes. Malgré ces dénégations, il a été écroué sous la double prévention de coups et blessures et de détention d'armes de guerre.

Le préfet de la Seine se propose d'inaugurer au sujet du nouvel emprunt; on cote seulement 272 les obligations 1800 et 241 celles 1871.

Il en résulte que les réclamants, timorés ou peu patients, préfèrent souvent abandonner leurs droits plutôt que d'aller devant le conseil d'Etat.

Un crime assez inexplicable a été commis à Bully, canton de Neufchâtel (Seine-Inférieure), dans la nuit du 23 au 24 octobre, sur la personne d'un jeune garçon de quinze ans: Wilfrid Himis, élève des hospices de Rouen, domestique chez Mme veuve Leguin, herbergier audit lieu, a été trouvé, jeudi matin, à quatre heures et demie, assassiné dans le fournil où il couchait habituellement depuis cinq ans.

DÉPÊCHES

DÉPÊCHES DE CE MATIN Paris, 4 novembre, 1 h. soir. L'enterrement des émeutiers de Bessèges s'est passé sans incident.

Le président de la République est allé aujourd'hui au camp de Satory. Le journal le Soir assure que le traité de commerce avec l'Angleterre sera signé demain.

Madrid, 4. Au Sénat, le ministre de la marine présente un projet relatif aux prises maritimes. Au Congrès, Maisonave dénonce les abus commis à Gibraltar contre des gardes-côtes qui poursuivaient des contrebandiers.

Paris, 4 novembre. Bourse très-faible. Reports très-chers. Paris, 5 novembre, 5 h. 30 m. Le Siècle apprend que le gouvernement doit payer à l'Allemagne, cette semaine, 200 millions sur l'indemnité de guerre.

Berlin, 4 novembre. A l'occasion de son cinquantenaire anniversaire, le prince Charles, propriétaire d'un régiment russe, a reçu une lettre autographe de l'empereur de Russie exprimant les sympathies du czar pour l'armée prussienne.

Paris, 5 novembre. L'Officiel publie un décret nommant M. Mellinet ministre plénipotentiaire en Perse, et M. Brénier Montmorat ministre plénipotentiaire au Chili.

New-York, 4 novembre. Les Français résidant à New-York ont formé une société pour venir en aide aux Alsaciens-Lorrains arrivant en Amérique; on recueille des souscriptions.

Paris, 5 novembre. Les républicains attendent avec confiance la réélection de Grant par les 3/4 de votes.

DÉPARTEMENTS

SAONE-ET-LOIRE. Hier, un sieur Trebeau, domicilié impasse Ste-Croix, à Chalon-sur-Saône, a été trouvé mort dans son domicile.

JURA. Les instituteurs du Jura viennent d'adresser à M. le président de l'Assemblée nationale une pétition relative à l'obligation à la gratuité de l'enseignement.

VAUGLUSE. — Nous avons dit ici que nous espérons voir le parquet ne pas donner suite aux mandats de comparution lancés par lui contre les citoyens du Thor, prévenus d'avoir organisé une réunion.

HÉRAULT. Agde, le 2 novembre. Monsieur le rédacteur, Un fait inouï s'est passé dans notre ville, hier, à huit heures et demie du soir.

Le lèche auteur de ce crime est le souteneur d'une maison publique, il a été arrêté; quant à ses complices on les a laissés en liberté.

Je ne suis pas au courant de la manière dont se pratique l'instruction en matière criminelle, mais ce qui m'étonne, c'est que M. le procureur de la République ne se soit pas encore rendu à Agde pour connaître cette affaire.

On ne peut pas dire que le projet de loi relatif à la réorganisation des tribunaux de commerce ait été l'objet d'une discussion sérieuse et approfondie.

VARIÉTÉS

LES CONSEILS DE PRÉFECTURE L'institution des conseils de préfecture date en fait de 1790. Dès cette époque, les tribunaux administratifs fonctionnaient parallèlement avec les tribunaux civils.

Les magistrats des tribunaux civils offrent la garantie qui ressort de l'immuabilité, et comme savoir leurs pratiques des affaires, donne aux justiciables une garantie de plus.

BOURSE DE LYON

Seconde journée de reports encore plus dure que la première; l'acheteur a dû payer jusqu'à 15 0/0 tant pour les valeurs que pour les rentes françaises.

On espérait que l'exagération des taux cotés amènerait des capitaux possédant d'autres emplois; il n'en a rien été pourtant. L'argent est extrêmement rare et fait presque complètement défaut.

En clôture, les deux emprunts restent demandés à 85 4/5 l'ancien et 87 1/2 le nouveau.

ANNONCES

Aujourd'hui Mardi 5 novembre 1872 Théâtre du Gymnase (quai St-Antoine) 31^e représentation de M^{lle} DÉJAZET Les Pistoles de mon père, vaudeville en 1 acte.

Palais de l'Alcazar. — Cirque CIOTTI Tous les soirs représentation CHEMINS DE FER DÉPARTS DES TRAINS

Paris — Omnibus, matin 5 h. 10, 11 h. — Directs, 9 matin, 9 h. 35, 8 h. 11, h. 50 soir. Express, 6 55, — s. 9 15, — s. 7 55. Mâcon. — m. 8 15, — s. 5 30, — 8 25.

Paris — Omnibus, m. 8 40. — Saint-Germain-des-Fossés, omn., s. 1 25. — 3 25. — Roanne, omn., s. 6 30.

Paris — Omnibus, m. 5 h. 15, 9 h. 10, 12 h. 30, 5 h. 5. — Express, m. 6 h. 10.

Paris — Omnibus, m. 5 h. 15, 9 h. 10, 12 h. 30, 5 h. 5. — Express, m. 6 h. 10.

Paris — Omnibus, m. 5 h. 15, 9 h. 10, 12 h. 30, 5 h. 5. — Express, m. 6 h. 10.

LA PÉRIGOURDINE ÉLIXIR DE TRUFFES NOIRES La vraie Liqueur des Gourmets J. DAVID et Fils, Frères LYON SEULS INVENTEURS

Se trouve dans les principaux établissements de France et de l'étranger. (8)

ANNONCES LEGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

AVIS

Par décret du 28 décembre 1870, provisoirement et jusqu'à ce qu'il en ait été autrement décidé, les annonces judiciaires et légales pourront être insérées, au choix des parties, dans l'un des journaux publiés dans le département. Néanmoins, toutes les annonces judiciaires relatives à la même procédure seront insérées dans le même journal.

Etude de M. G. BONJOUR, avoué à Lyon, rue Centrale, 25. Nommé par ordonnance de référé, rendue le premier mars mil huit cent soixante-douze, séquestre de la succession de madame veuve Raet, qui était tapissière à Lyon, quai Saint-Clair, n° 9, et rue Royale, n° 13, M. Bonjour, avoué, invite les créanciers et les ayant-droit à produire leurs titres et créances, en son étude, dans le délai de dix jours, à peine de forclusion.

HYGIÈNE & SANTÉ PILULES DE FAMILLE contre les Constipations opiniâtres, Migraines, Maux d'estomac, de reins, Irritations d'intestins, Congestions cérébrales, etc. — Prix 3 fr. et 2 fr. Pharmacie Barraja, 115, c. Lafayette, Lyon. 60

UN COMMERÇANT de Glaciers désirerait représenter, pour l'Ecosse, une fabrique de velours de Lyon. S'adresser, pour renseignements, à M. BULLIER frères et sœurs, 104, rue Richelieu, à Paris.

UN ALSACIEN qui sait enseigner bien le Français et l'Allemand, et qui comprend l'Allemand et l'Italien, cherche une bonne place soit comme maître de langues dans une institution publique ou privée, soit comme correspondant dans une bonne maison de commerce importante. Ecrire franco : Z. N., à Francfort-sur-Mein, post restante. 111

BRULURES Médaille d'Argent à l'Exposition Internationale de Havre Les mères de famille, les chefs d'ateliers, d'usines, forges, entreprises de chemins de fer, etc., doivent être pourvus de L'HUILE JOSEPH Spécifique contre les BRULURES. — Son emploi calme instantanément et assure une guérison rapide (Attestations nombreuses). Dépôt dans les pharmacies et à l'Exposition de Lyon, classe 3 (Pharmacie Simon). ENVOI GRATUIT A PARIS, Pharmacie Normale, rue Drouot, 15, Guetrot, pharmacien. (30)

MAUX D'YEUX EXPOSITION UNIVERSELLE DE VIENNE 1873 Les personnes qui désireraient exposer à Vienne des produits provenant de maisons importantes peuvent s'adresser à l'Exposition de Lyon, au bureau du secrétariat, à M. de Chaligny, qui se chargera de les transmettre à Paris, au commissariat général. (163)

BOULES DE GOMME A LA GOMME Brevetées (s. g. d. g.), seules reconnues efficaces dans le cas de rhume, grippe, catarrhe, irritations de l'estomac et des intestins. — Entrepôt général chez Souvignat et C^{ie}, rue Saint-Pierre, 17. 1 fr. la Boîte. — 50 cent. la Demi-Boîte. 156

MALADIES Dartres, Scrofules, Abcès, Pertes, Taches à la peau, Paigne, Ulcères, Douleurs, Maux de poitrine et d'estomac. Guéris complètement par le ROB-SAVARES, DÉPURATO-TONIQUE PERFECTIONNÉ Régénérateur du sang et des humeurs Expéditions par correspondances S'adresser à M. TOUSSAINT CHIMISTE Pharmacien de 1^{re} classe Rue Pizay, 12, 1^{er} étage. (30)

BIÈRE EHRHARDT FRES SCHLITIGHEIM-STRASBOURG SUCCURSALE A LYON 1, place de l'Ancienne-Douane Adresser les demandes à M. SCHULER, gérant (121)

PEPSINE LIQUIDE DE BESSON Son mode de préparation et son heureuse association au SIROP D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES en font un digestif tonique et anti-neurveux supérieur à tous les produits employés jusqu'à ce jour pour le traitement des MALADIES DE L'ESTOMAC ET DES INTESTINS. Il calme en peu de jours les Vomissements spasmodiques, Travailllements, Douleurs ou Crampes d'estomac, et facilite la digestion en sollicitant la sécrétion du suc gastrique. Le Sirop de Pepsine Besson est aussi employé avec le plus grand succès toutes les fois qu'il y a irritation d'intestins, soit Constipations opiniâtres ou diarrhées chroniques. Prix : 3 francs le Flacon Se trouve dans toutes les Pharmacies et Drogueries (161)

REPLACEMENTS MILITAIRES MAISONS RÉUNIES PELLETOT et GRANGE FOUR SOUSCRIRE : S'adresser au bureau : place Bellecour, 17 PAIEMENT APRÈS LIBÉRATION 128

SAVON LA LUNE Usine à vapeur A MARSEILLE F. SCHMIDLIN, seul Concessionnaire LYON 12, quai de l'Hôpital, 12. Économie de 30% par l'emploi de ce nouveau produit. (Se trouve dans les principales maisons d'Épicerie. (Voir à l'Exposition universelle, 5^e galerie, produits chimiques). 51

M^{ME} CLARK Professeur d'Anglais Diplômée aussi par l'Académie de Paris, donne aux jeunes filles une instruction complète, et enseigne le Piano jusqu'à l'âge de 12 à 13 ans. S'adresse, 38, cours de Brosses 77

JEUX DE CROQUETS Léon FRÉMIOT QUINCAILLER A LYON RUE DE LYON, 48-50 (EX-RUE IMPÉRIALE) Livrés en caisse complète contenant : huit boules, huit maillets, dix arceaux, deux piquets de départ, les étiquettes et la règle. (98)

AGENCE DE PUBLICITÉ J. MALIGNON LYON - 11, rue Tupin, 11 - Ville, Banlieue et toute la France Cadres et Emplacements réservés à l'Affichage Distribution d'Imprimés sur la voie publique et à Plaisance, Mise sous Bande et Enveloppes de Prospectus, Pectus, Factures, Cartes-Adresses, etc.

MIXTURE BERTRAND POUR INECHE depuis 25 ans. — Chez l'Inventeur, Pharmacie générale, Boulevard, 21, Succursale à Paris, rue Myrrha, 63. — Capsules au Baume de Copahu, 2 fr. au lieu de 4 fr.

FABRIQUE DE BOURRELET Pour Portes et Croisées, à des prix très-bas Cours Bourbon, 56. — LYON TÆNIFUGE VEZU PRÉPARATION D'UNE EFFICACITÉ CERTAINE pour l'expulsion DES TÆNIAS OU VERS SOLITAIRES Pilules d'iode de fer, inaltérables, au beurre de cacao. Huile de Foie de Morue ferrugineuse. Pharmacie VEZU, cours Morand, 5, à Lyon.

MALADIES CONTAGIEUSES ET DE LA PEAU AGUES OU CHRONIQUES LES PLUS REBELLES Dont le traitement aurait été infructueux Guéris radicalement par le ROB-SAVARES perfectionné Régénérateur-tonique, Régénérateur du sang et des humeurs Entièrement VÉGÉTAL, le remède aux accidents mercuriels Expéditions par correspondance S'adresser à M. TOUSSAINT, chimiste, pharmacien de 1^{re} classe, rue Pizay, 12, au 1^{er} étage, près l'Hôtel de Ville, à Lyon.

F.-V. RASPAIL. — RÉFORMES SOCIALES Un fort volume in-8° — Prix : 6 fr. 50 c.; par la poste : 7 fr. RELATION DE LA GUERRE EN NORMANDIE 1870-1871 Par XAVIER RASPAIL. EX-AIDE MAJOR AU 1^{er} RÉGIMENT DES ÉCLAIREURS DE LA SEINE En fort volume in-18 Jésus. — Prix : 3 fr. Envoi contre mandat ou timbres postés. — Au bureau des Publications, 14, rue du Temple, Paris

ARTICLES DE CHAUFFAGE Fourneaux de cuisine, Tôle et Fonte. Cuisinières en fonte de toutes dimensions. Poêles en fonte, Poêles en faïence. Cheminées en marbre. Gbeminées en fonte, ordinaires et émaillées. Cheminées parisiennes, foyer mobiles. Culorifères en fonte, ordinaires et émaillées. Calorifères en tôle et Chauffe-Assiettes. Grilles de cheminées. haufferettes en fonte et en bois. Seaux à charbon, ordinaires et riches. Galeries de cheminée et Eventails en bronze. Garnitures, Soufflets et Balais d'âtre. Garde-Feu, Pelles et Pincettes. APPAREILS DE CHAUFFAGE EN TOUS GENRES, GARNITURES DE FOYERS, ETC., ETC.

Collections réunies des Articles de Ménage, CHAUFFAGE, LITERIE, TAPIS, etc. A LA MÉNAGÈRE Vaste Établissement, 20, boulevard et Palais Bonne-Nouvelle, à Paris. ENTRÉE LIBRE PRIX FIXE MARQUÉ ENTRÉE LIBRE ENVOI FRANCO DU CATALOGUE Expéditions en France et à l'Étranger, au compte de l'acheteur. — (En France contre remboursement.)

ARTICLES DE MÉNAGE Meubles et Ustensiles de cuisine. Fontaines à Filtre et Porte-Bouteilles en fer. Tournbroches avec Cuisinière et Coquille. Brosserie fine et ordinaire, Balais, Plumeaux et Epoussoirs. Vannerie et Boisellerie. Meubles et Ameublements, Literie et Tapis. Chaises, Fauteuils et Canapés. Petit bronze, Flambeaux, Candélabres. Pendules et Glaces. Suspensions de salle à manger. Lampes, Lanternes, Lustres. Porcelaines et Cristaux. Orfèvrerie, Roulés et Plaqués. Coutellerie, Services de table. BATTERIE DE CUISINE, QUINCAILLERIE, BAIGNOIRE ET APPAREILS HYDROTHERAPIQUES, ETC., ETC.

DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE Par N. DAVID. — 2 volumes in-32 broché. Prix : 50 centimes; franco dans toute la France, 80 centimes. — Adresser les demandes à la Librairie de la Bibliothèque Nationale, 2, rue de Valois, Palais-Royal, PARIS.

Table of BOURSE DE PARIS (Monday 4 November 1872) listing various bonds, stocks, and exchange rates with columns for 'Dern. rev.', 'Précéd. clôture', 'Hausse', and 'Baisse'.

Table of BOURSE DE LYON (Tuesday 5 November 1872) listing local market values, exchange rates, and interest rates with columns for 'Dern. rev.', 'Précéd. clôture', and 'Dernier cours'.

Table of BOURSE DE LYON (Tuesday 5 November 1872) listing various bonds, stocks, and exchange rates with columns for 'Dern. rev.', 'Précéd. clôture', and 'Dernier cours'.